

SOIREE KARAOKE – SAMEDI 25 JUIN 2016

L'ASMA renouvelle sa soirée karaoké + buffet à volonté au restaurant « La cour des Grenades », situé au 33 bis route de la Rivière des Pluies, face à la technopole, 97490 SAINTE-CLOTILDE, le **samedi 25 juin 2016 à 19H30**.

La formule spéciale par adulte comprend :

- un apéritif sans alcool
- le buffet à volonté de 7 plats chauds (carrys, gratins...) accompagnés de riz, grains, salade et frites
- un dessert au choix (salade de fruits ou glace)

Alors n'hésitez plus ! Emmenez votre conjoint(e), votre famille, vos amis (ies), les chanteurs ou non et venez passer un moment de pur plaisir dans la bonne humeur.



Date limite de réservation : 8 juin 2016

INFOS / RESA : Contacter Isabelle.ETHEVE : Isabelle.etheve@agriculture.gouv.fr
Mariame ABDALLAH : mariame.abdallah@agriculture.gouv.fr
Odile BASQUE : Marie-Odile.basque@agriculture.gouv.fr.

ATTENTION : NOMBRE DE PLACES LIMITE A 60 PERSONNES

INSCRIPTIONS

Nom / Prénom :	
Service ou Organisme :	Téléphone portable :

	Nombre	Montant (Euros)
Ayants droits ASMA de 10 ans et plus : 14€		
Ayants droits ASMA ENFANTS (3 à 9 ans) : 10€		
HORS ASMA ADULTES : 20 €		
HORS ASMA ENFANTS (3 à 9 ans): 15 €		
TOTAL GENERAL		

		Nombre
CHOISIR UN DESSERT	Boule de glace	
	Salade de fruits	

Les chèques de règlement sont à établir à l'ordre de l'ASMA 974 et à faire suivre avec le bulletin d'inscription à vos correspondants ASMA :

- ☞ Maryse ICHAMBE & Suzy CHARLET (ASP)
- ☞ Gino MEZINO (LPAH ST JOSEPH)
- ☞ Sandrine BONNAFOUX – Daniel GUILLAUMIN (DAAF ST PIERRE et ANSES 3P)
- ☞ Marie-Odile BASQUE (DAAF ST DENIS)
- ☞ Nadine DARGONNE (PEIF / PEC)

Votre réservation ne sera effective que lorsque votre chèque sera arrivé au destinataire.